



BITSCHWILLER

lès Thann

Bulletin d'informations n° 26 - Février 1995

SOMMAIRE

Le mot du Maire	page 1
Les 80 ans de M. Adrien HENTZ	page 2
Décisions du Conseil Municipal	page 3
La libération de Bitschwiller en décembre 1944	page 6
50 ans après, nous ne l'oublions pas	page 10
Le SDAU	page 11
Etat civil 1994 - Anniversaires	page 12
Budget 1994	page 14
Les écoles	page 16
Le centre sportif et culturel de Bitschwiller-lès-Thann	page 18
Innovation : le concert aux chandelles	page 19
Charte de développement local	page 20
Travaux 1994	page 22
Le développement de la SART	page 24
Un champion hors du commun	page 25
Sortie pédestre	page 26
Une miraculée à Bitschwiller	page 27
Le saviez-vous ?	page 28
Fleurs et lumières	page 31
Bon appétit	page 32
Calendrier des manifestations 1995	3 ^e couv.
Calendrier des quêtes 1995	3 ^e couv.
Vue aérienne	4 ^e couv.

Voici donc la douzième et dernière fois que je m'adresse à vous par l'intermédiaire du bulletin communal. En effet, comme vous le savez déjà, je ne briguerai pas vos suffrages en juin prochain, estimant que mon âge ne m'autorise plus raisonnablement à endosser la responsabilité pour 6 nouvelles années de conduire l'équipe communale.

Je pensais que je pourrais dans ce dernier mot vous faire part de réflexions sur mes 24 ans de mandat communal et vous donner certaines appréciations sur l'avenir.

Malheureusement, le Préfet nous a fait savoir par circulaire que des bilans de mandats ou des allusions à la gestion de la collectivité pouvaient être considérés comme de la promotion publicitaire en paraissant dans des bulletins édités par une collectivité, et seraient illégaux.

En bon Alsacien, respectueux des lois, je me plierai donc à cette exigence.

Mais comme je refuse de vous quitter en cachette sur la pointe des pieds, je vous annonce que je m'adresserai personnellement à vous tous par une lettre qui vous parviendra à la fin du mois de mai.

En attendant, j'espère que vous prendrez plaisir à lire ce bulletin qui, comme chaque année, vous donnera les informations habituelles que vous êtes en droit d'attendre.

Je vous prie de croire, mes chers concitoyens, à tous mes sentiments dévoués à la cause communale.

Votre Maire

LES 80 ANS DE MONSIEUR ADRIEN HENTZ

ANCIEN MAIRE DE BITSCHWILLER



Le 1^{er} août 1994, nous avons eu le plaisir d'honorer notre ancien Maire, Monsieur Adrien HENTZ, qui fêtait son 80^{ème} anniversaire le 2 août. Date toute historique, puisque le 2 août 1914 les premiers Poilus libérèrent l'arrière vallée de la Thur.

C'est au paisible village de Mitzach, où son père était directeur de l'école, que Monsieur HENTZ vit le jour.

Le Maire, Monsieur Roger LUTRINGER, entouré de son Conseil Municipal accueillit l'ancien Premier Magistrat accompagné de Madame HENTZ et de leur fils aîné, Bernard, qui avait fait le déplacement de Troyes à Bitschwiller pour fêter cet anniversaire. Des amis de la famille HENTZ étaient également présents à cette réception qui s'est déroulée dans la salle de la Mairie.

Monsieur le Maire LUTRINGER, dans une allocution de circonstance, félicita le nouvel octogénaire et

retraça le passé, à Bitschwiller, de l'homme public que fut Monsieur HENTZ, toujours au service des autres.

Nommé directeur de l'école des garçons en 1954, Monsieur HENTZ entra au Conseil Municipal en 1959. Il devint Premier Adjoint en 1965 et occupa le poste de Maire de 1971 à 1977. Il fut aussi Président du Souvenir Français pendant plus de 30 ans.

Monsieur LUTRINGER remit à Monsieur HENTZ le cadeau de la Commune (un ouvrage littéraire sur la 2^{ème} guerre mondiale au cours de laquelle Monsieur HENTZ fut officier) ainsi qu'un arrangement floral à Madame HENTZ.

Monsieur HENTZ remercia la Commune avec beaucoup d'émotion pour ce geste à son égard, tout en y associant son épouse qui a toujours été à ses côtés afin de l'épauler dans ses nombreuses tâches.

L'assemblée leva le verre de l'amitié en l'honneur de son ancien Maire qui venait d'entrer dans le cercle des octogénaires.

Nous lui souhaitons encore beaucoup de chance pour l'avenir.

LES PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN 1994 ONT ETE LES SUIVANTES :

26 JANVIER 1994

- Garantie d'emprunt à hauteur de 34 % pour un emprunt de 2.100.000 F en 1982 à 11,75 %, renégocié au taux de 7 % pour un montant résiduel de 1.386.892 F.
- Réaménagement d'une dette communale de 170.000 F au taux de 11,75 % à remplacer par un emprunt à 7,10 % moyennant une indemnité de 4.339 F.
- Renouvellement du bail de location du logement de service de la salle de sports à Madame Lucienne REMY. Cette location est liée aux fonctions de gardienne et de femme de service de la locataire.
- Décision d'exécution de travaux de voirie rue de la Chapelle et aux abords de l'église pour un montant de 620.000 F, dont 127.000 F de subvention du Conseil Général.
- Information de l'ouverture d'une 6^{ème} classe à l'école mixte et du projet de réalisation d'un immeuble pour commerces, services et habitations sur un terrain communal.

25 MARS 1994

- Approbation des prévisions de coupes et devis de travaux forestiers soit :

Coupes	3034 m ³
Recettes brutes	914.386 F
Frais d'exploitation	547.724 F
Recettes nettes	367.112 F
Travaux à réaliser	277.831 F
Résultat excédentaire	89.281 F

- Vote à l'unanimité du budget primitif de l'exercice 1994 arrêté aux chiffres suivants :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	9.543.250 F	9.543.250 F
Investissement	3.848.000 F	3.848.000 F

soit un total de 13.391.125 F contre 13.493.500 F l'année précédente.

- Fixation du taux des impôts locaux 1994. Les taux sont maintenus au niveau de ceux de 1993 soit :

Taxe d'habitation	5,83 %
Foncier bâti	10,39 %
Foncier non bâti	72,15 %
Taxe professionnelle	6,96 %

- Fixation du produit de la taxe d'enlèvement des ordures à 535.000 F contre 500.000 F en 1993.

- Fixation des loyers de 7 logements communaux avec une hausse de 3 %.

- Sur proposition du Maire, le régime indemnitaire est renouvelé jusqu'au 31.03.1995 au profit des agents appartenant à la filière administrative. Le Conseil vote un crédit de 22.000 F à cet effet.

- Vote d'une subvention de 105.085 F au Groupement d'Action Sociale du Personnel du Haut-Rhin pour assurer le paiement d'un 13^e mois aux agents.

- Sur demande du Conseil, le Maire a fait estimer par les Domaines le terrain de 19,5 ares situé derrière le parking du centre. L'évaluation est arrêtée à 290.000 F. Le Conseil fixe le prix de cession éventuelle dans une fourchette de 15 à 20.000 F l'are.

- Proposition de location à M. Philippe CHALGHOUMI de 10 ares de terrain dans le quartier de la Fonderie et de 72 ares au Kehrlenbach. Cette proposition est maintenue jusqu'au 1^{er} mai.

- Information : Le Maire donne les chiffres du chômage au 01/02/1994 : Total : 82 = Hommes : 40 - Femmes : 42.

17 JUIN 1994

- Information sur le programme local de l'habitat donnée par M. Pierre WALTER.
- Remboursement d'un prêt de 937.203 F moyennant une pénalité de 106.568 F pour remboursement anticipé.
- Acquisition au prix de 250 F l'are de 19,14 ares de terrain provenant de la succession Alphonse TSCHUPP soit au total 4.785 F.
- Achat de 30 casques pour les pompiers pour un montant de 41.826 F et 16 Alphapages BIPLUS pour 15.000 F.
- Décision d'engager un agent pour les services techniques en raison du départ à la retraite de M. André RUDLER.
- Le Conseil prend position sur le projet de tracé de la future déviation de la RN 66. A l'unanimité, le tracé 1, c'est-à-dire celui qui est le plus éloigné du village, est privilégié. Il estime également que le tronçon Moosch/Bitschwiller doit être prioritaire en raison de l'absence de voie de dégagement.
- Décision de demander en justice l'évacuation du terrain occupé par M. Philippe CHALGHOUMI.
- Prévisions de travaux pour 1995 et décisions de demandes de subventions.

23 SEPTEMBRE 1994

- Etude du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme. Ce schéma a pour but de tracer la destination générale des sols dans les 20 prochaines années. M. Pierre WALTER, un des délégués à l'étude, donne en détail des explications sur la phase bilan diagnostic, sur la définition d'objectifs et le choix du scénario de développement. Le Conseil, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à ce projet du S.D.A.U. à condition que les observations et les modifications qu'il a émises soient prises en compte.

- Le Conseil ayant appris par le Maire que le tracé n° 3 de la déviation au plus près du village a de nouveau été repris en compte, s'élève avec détermination contre ce projet et maintient avec fermeté son choix du tracé n° 1.

- Le Maire présente les études et devis pour les travaux et investissements prévus en 1995, soit :
- | | |
|---|-------------|
| Réfection de la place de la Mairie | 92.000 F |
| Réfection rue de l'Ecole (vers les HLM) | 64.000 F |
| Aire de stationnement angle rue Joffre / rue de la Gare | 166.000 F |
| Aménagement plateau sportif rue de la Fonderie | 597.000 F |
| Construction vestiaires / douches pour le Football-Club et le Tennis-Club | 1.805.000 F |
| Pompe d'épuisement pour pompiers | 7.709 F |

Le Maire est chargé de faire les demandes de subventions.

- Acquisition de matériel pour la salle de gymnastique. Un crédit de 14.077 F est voté.
- Décision de remplacement des fenêtres du logement communal de l'ancienne école de filles pour un montant de 45.000 F.
- Renouvellement du Contrat Emploi Consolidé de M. Joseph ARNOLD. Pour cette 2^{ème} année du contrat l'Etat prend en charge 50 % du total de la rémunération.
- Décision de transformer les fonctions de mi-temps de M^{me} Monique BIDERMAN, Adjoint Administratif de 1^{ère} classe, en fonction à plein temps.

- Informations : la SART a repris l'activité de von ROHR Vieux-Thann, ce qui amènera 20 emplois supplémentaires dans la Commune et la construction d'un bâtiment industriel de 2000 m².

Une 6^e classe a bien été ouverte à l'école mixte et l'effectif total est de 145 élèves.

M. ZERRINGER, 1^{er} Adjoint et Président de l'UNC, donne le programme de la commémoration du 50^e anniversaire de la libération de Bitschwiller-lès-Thann.

25 NOVEMBRE 1994

- Approbation du budget supplémentaire qui s'équilibre de la façon suivante :

	dépenses	recettes
Fonctionnement	1.961.982,11 F	1.961.982,11 F
Investissement	694.235,73 F	694.235,73 F

- Les subventions suivantes sont votées :

5 associations à 5125 F	25.625 F
2 associations à 2205 F	4.410 F
9 associations à 685 F	6.165 F
Conseil de Fabrique de l'Eglise	5.485 F
Licenciés sportifs 204 x 55 F	11.220 F
Elèves Ecole de Musique 45 x 100 F	4.500 F
St Vincent de Paul Fête de Noël 3 ^e Age	18.000 F
St Vincent de Paul action sociale	5.000 F
Divers	1.775 F
TOTAL	82.180 F

- Fixation des prix de concessions au cimetière, de la location de la salle de la mairie, de la carte de bois, des lots communaux, etc.

- Vote de crédit de fonctionnement pour les écoles

Ecole Mixte	145 x 115 F	= 16.675 F
Ecole Maternelle	86 x 115 F	= 9.890 F

- Vote de crédit pour les cadeaux de Noël des enfants .231 x 55 F = 12.705 F

- Subvention exceptionnelle à la paroisse réformée de Thann. La Commune comptant 40 fidèles, le Conseil vote un crédit de 17.609 F soit 12,41 % de l'ensemble des fidèles de la paroisse.

- Décision d'engagement de travaux de voirie pour un montant de 409.000 F

- Acquisition de 3511 m² cédés au franc symbolique par CILOGE sàrl.

- Information : le Maire informe le Conseil que les HLM effectueront en 1995/1996 des travaux de réhabilitation rue du Rhin (66 logements) pour 5.610.000 F et rue des Vosges et rue de la Chapelle (24 logements) pour 2.040.000 F.

3 FEVRIER 1995

- Rappel des projets d'investissement pour 1995.

- Choix de l'architecte pour les vestiaires du football et du tennis : le cabinet de MM. KOESSLER, SCHULTZ et ARMSPACH.

- Décision d'entreprendre la construction en question en procédant par appel d'offres ouvert.

- Fixation de l'enveloppe complémentaire pour le régime indemnitaire du personnel communal. Le Conseil reconduit le taux de 4% comme l'année dernière pour le personnel administratif et 7% pour le personnel technique.

Il attribue également une prime de rendement et de service de 3% au personnel technique ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires au secrétaire général, M. Gérard WALTER.

- Informations :

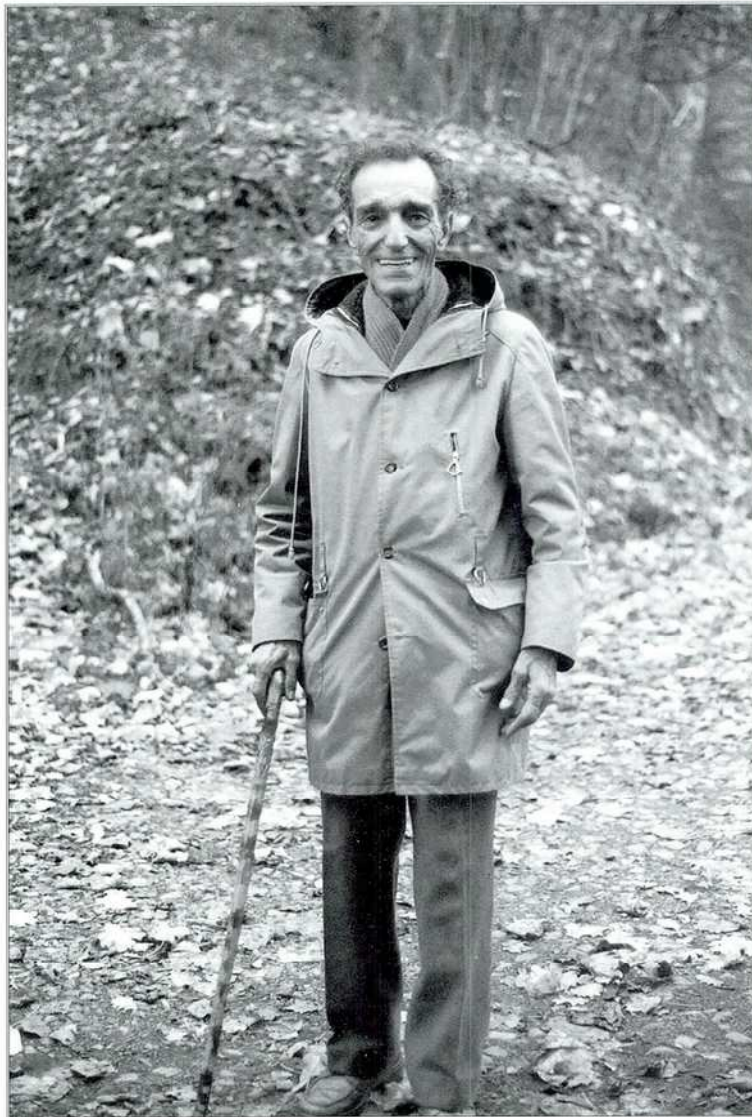
- analyse financière de la Commune émanant du percepteur, donnant un satisfecit pour la gestion.
- étude annoncée de la Charte de Développement du Pays de Thann qui se fera le 16 février en commissions réunies.

LA LIBERATION DE BITSCHWILLER

EN DECEMBRE 1944

SITUATION GENERALE A L'ENTREE DE L'HIVER 1944-45

Les troupes alliées puissamment armées par les Américains ont débarqué le 8 juin 1944 et avancent sur Paris et le Rhin. Au mois d'août un second front est créé avec le débarquement en Provence de la 1^{ère} Armée Française du Général DE LATTRE DE TASSIGNY. Progressant rapidement, cette armée se trouve bientôt aux portes de l'Alsace. Mais les Allemands vont essayer de tout mettre en œuvre pour ne pas perdre cette province qu'ils considèrent comme faisant partie intégrante du Reich - Reichsdeutsch -.



Un libérateur résidant à Bitschwiller : M. TAHRI

Après la prise de Mulhouse le 20 novembre, la résistance allemande se renforce. L'état major allié décide alors de faire tomber, en manœuvrant sur les pentes des Vosges, les centres de résistance de Thann et de Cernay et d'ouvrir ainsi aux blindés une brèche en direction d'Ensisheim et de Colmar. L'offensive alliée va débiter sur l'axe de la Route Joffre.

Dans le cadre de cette opération sont engagés, entre autres, la 2^{ème} Division d'Infanterie Marocaine du Général CARPENTIER, les Bataillons de choc du Général GAMBIEZ et les Blindés du Combat Command - CC 6 - du Colonel TRISCHLER. Du côté allemand se trouve la 19^{ème} Armée du Général WIESE. Le secteur de BITSCHWILLER est tenu par le 62^{ème} Corps d'Armée du Général SCHACK et plus spécialement la 159^{ème} Division d'Infanterie du Général BURKI.

Les premiers signes annonciateurs de l'arrivée des libérateurs se manifestent le 20 novembre. Plus de trains, plus de communications téléphoniques. Dans la nuit, le courant électrique est coupé. Plus de

journaux, plus de courrier. On se trouve littéralement isolé. Il ne reste plus que des rumeurs, quelques renseignements glanés auprès des militaires allemands. On voit aussi les convois militaires qui viennent de la vallée. Ce sont également des grondements sourds de canonnades que l'on entend au loin du côté du Sud ou de l'Ouest. Les jours passent et cette avancée des Français que l'on espérait rapide se fait attendre.

Le 28 novembre, Masevaux est libéré, le 29 c'est Bourbach-le-Haut. Au village, l'occupant installe deux batteries d'artillerie, l'une sur la place de la Fonderie, l'autre rue de la Tuilerie. Cette implantation inquiète la population qui craint des tirs de représailles. Craintes justifiées car c'est ce jour que les premiers obus tombent sur nos maisons.

Le 30 novembre, les troupes alliées occupent le Col du Hundsruck. Sous les yeux de nos soldats apparaît la vallée de la Thur avec le village de Bitschwiller que l'on croirait à portée de main. Mais c'est sans compter avec l'opiniâtreté de la résistance allemande. Le temps tourne à la tempête, le vent et la pluie glaciale se mettent de la partie. Les hommes sont harassés, mais ils ne peuvent être mis au repos. La route est barrée par de nombreux arbres abattus, piégés et minés par les troupes ennemies pour couvrir leur retraite. Son dégagement va être coûteux en temps et en vies humaines. Malgré la protection des chars, les hommes sont la cible des tireurs d'élite allemands.

Le 2 décembre, la Wehrmacht fait sauter le tunnel de la Rochelle et le «Steiniga Brückla». Au village, la population est réfugiée dans les caves. Les fermes SEELINGER - NUSSBAUM - SYREN sur la route Joffre sont la proie des flammes suite à des tirs d'artillerie.

Dans la nuit du 3, les Allemands réussissent à poser plus de 3000 mines. Sur la route Joffre, les opérations de dégagement se poursuivent. Les légionnaires prennent position au Kohlwald. Les nuits de veille et de garde, sous la pluie et le froid, sont interminables. Dans nos forêts, les soldats des deux camps se font face à moins de 100 m, paralysés par le moindre bruit.

Le 4 décembre, les blindés du peloton DORR du 4^{ème} Escadron peuvent progresser jusqu'à la ferme RUTENTAL (Vordere Allenborn). Malheureusement un véhicule est traversé par un obus antichar. Le chef de char est blessé mortellement mais il a pu détruire l'arme adverse. Pour la nuit, le peloton revient à Bourbach-le-Haut.

L'ordre d'attaque, prévu pour le 6, mais remis par suite du mauvais temps, est donné par le Général CARPENTIER pour le 7 au matin. La mission de nos soldats est de franchir la Thur à Bitschwiller, se couvrir face au Nord, déborder Thann en progressant sur l'axe Grumbachkopf - Amselkopf et pousser en direction de Moosch pour faire la jonction avec les Goumiers marocains. C'est le Colonel CHAPPUIS qui est chargé de cette manœuvre.

La journée du 6 décembre est consacrée à la mise en place du dispositif. L'infanterie qui avait tant souffert pour tenir et dégager la route Joffre est remplacée par des troupes «fraîches». C'est le 8^{ème}

Régiment de Tirailleurs Marocains du Colonel DE BERCHOUX et des hommes du 2/Bourgogne qui prennent la relève du 4^{ème} RTM et des bataillons de choc et Commandos. Le P.C. du régiment est installé à Bourbach-le-Haut. La mise en place est terminée dans l'après-midi.

Le 7 décembre l'attaque débute à 9 h. 30 après une préparation d'artillerie de 20 minutes. Les blindés du Peloton du Combat Command 6 qui étaient en veilleuse à la ferme RUTENTAL se lancent



Un libérateur résidant à Bitschwiller : M. LAMY

dans Bitschwiller. Ils devancent l'infanterie. Le char n° 69 saute sur une mine. Une heure plus tard nos troupes franchissent la voie ferrée et entreprennent le nettoyage des rues du village, liquidant au passage le point d'appui allemand du Kuppen. Nos troupes ne rencontrent pas de grosse résistance car l'ennemi s'était retiré sur les pentes nord-est. Pour mieux assurer leur retraite, les occupants font sauter le pont de la Thur vers 11 h. Les rues sont désertes, les habitants sont terrés dans les caves. Après la canonnade du matin, ils ont compris que quelque chose allait se passer. C'est dans la joie et le soulagement qu'ils ont vu les soldats français pénétrer dans les caves leur annonçant la libération. C'est parfois aussi avec une certaine anxiété qu'ils ont vu entrer les tirailleurs nord-africains, surtout si un soldat allemand qui ne voulait plus combattre, se trouvait encore parmi eux. Mais il n'est pas question de grande extériorisation de joie pour la liberté retrouvée. L'ennemi n'est pas loin et profitant de ses positions sur les hauteurs du nord-est, il tire sur tout ce qui bouge ; c'est ainsi que les quatre occupants d'un half-track de commandement sont blessés par des éclats d'obus. La progression s'arrête, on procède au nettoyage de l'usine de la FAMT. Les troupes s'organisent en point d'appui pour passer la nuit. Au cours de cette journée 30 hommes et 1 officier allemands sont faits prisonniers. La maison SCHEURER, sur la route Joffre, abrite l'équipe médicale du 8^{ème} RTM qui s'occupe du ramassage des blessés et de leurs premiers soins.

dans Bitschwiller. Ils devancent l'infanterie. Le char n° 69 saute sur une mine. Une heure plus tard nos troupes franchissent la voie ferrée et entreprennent le nettoyage des rues du village, liquidant au passage le point d'appui allemand du Kuppen. Nos troupes ne rencontrent pas de grosse résistance car l'ennemi s'était retiré sur les pentes nord-est. Pour mieux assurer leur retraite, les occupants font sauter le pont de la Thur vers 11 h. Les rues sont désertes, les habitants sont terrés dans les caves. Après la canonnade du matin, ils ont compris que quelque chose allait se passer. C'est dans la joie et le soulagement qu'ils ont vu les soldats français pénétrer dans les caves leur annonçant la libération. C'est parfois aussi avec une certaine anxiété qu'ils ont vu entrer les tirailleurs nord-africains, surtout si un soldat allemand qui ne voulait plus combattre, se trou-

Le 8 décembre nos troupes vont franchir la Thur et établir une tête de pont sur la rive Est en poussant jusqu'à la Roche Albert. Willer est libéré et la jonction se fait avec les Goums à Moosch. Le Lieutenant Colonel RENAUDEAU D'ARC, commandant le 6^{ème} RCA, reçoit l'ordre de se porter avec tous les éléments de son régiment sur Bitschwiller.

Le 9 décembre, le P.C. du 6^{ème} RCA s'installe au lever du jour dans une maison en face de l'église. Les troupes de l'Infanterie Marocaine continuent à desserrer l'étreinte allemande qui menace encore Bitschwiller en prenant pied sur les pentes de l'Ertzenbach, au col du Grumbach et sur le Rosenbourg où elles sont bloquées par les importants champs de mines. Le 10, au point du jour, elles doivent repousser une violente contre-attaque allemande dans ce secteur.

La ligne de front s'établit au nord-est de Bitschwiller sur un axe qui va, du côté français, de l'Ertzenbachkopf par le col du Grumbach au Rosenbourg alors que les allemands ne sont pas loin car ils tiennent solidement le Baecherkopf - Herrenstubenkopf. Cette situation va se stabiliser plus d'un mois. L'hiver est rude, les tirailleurs sont fatigués, gelés ; les F.F.I. sont mal équipées, le matériel roulant a été durement malmené, tout le monde est à plat. L'ennemi lui s'est ressaisi et se prépare à contre-attaquer. Il faut se battre contre le mauvais temps et l'insuffisance de moyens.

A Bitschwiller, on essaye, tant bien que mal de passer l'hiver. Les mouvements de troupes sont continuels : soldats transis de froid descendant des hauteurs, nouveaux éléments montant prendre la relève sur la ligne de front. Et on n'est pas à l'abri des tirs de l'artillerie allemande.

Une première offensive pour dégager le secteur est lancée le 20 janvier mais elle échoue par suite de chutes massives de neige. Il faudra attendre le 4 février pour que Cernay soit occupé ce qui obligera les Allemands à se retirer de nos montagnes. Et ce n'est qu'à partir de ce moment que Bitschwiller est enfin à l'abri de toute menace ennemie.

La libération de Bitschwiller n'a pas été facile et reste gravée dans la mémoire de ceux qui l'ont vécue. Elle reste également gravée sur les tableaux du Monument aux Morts du cimetière où l'on trouve le nom des 14 victimes civiles et sur les tombes des 150 militaires français et des 40 soldats allemands du cimetière militaire provisoire qui se trouvait dans le parc de l'actuel Castel Fleuri. Ne les oublions pas.

* * * *



Stèle Léon BERTHOLD

Le 13 avril prochain 50 ans se seront écoulés depuis la mort tragique de Léon BERTHOLD, démineur volontaire, victime de son devoir.

Léon BERTHOLD était le plus jeune des 4 frères dont les Anciens du village se souviendront certainement : Albert, Joseph, Jules, des Bitschwillerois d'origine.

En ce 13 avril 45 la guerre n'était pas finie. Les équipes de démineurs se lancèrent à l'assaut de la rive gauche de la Thur afin de déminer un secteur de front compris entre la ferme OSTEIN et le Ertzenbachkopf; le pied du Thanner-Hubel avait été nettoyé précédemment.

Quel courage et quelle abnégation de la part de ces hommes qui avaient traversé les terribles péripéties de la guerre pour se consacrer au déminage de leur village natal et de ses forêts environnantes afin d'épargner leurs semblables.

La mort continua à rôder de longs mois et même des années le long des chemins et des bois.

L'équipe locale était composée de Léon BERTHOLD, Antoine ROSSI, Alphonse HANS et Lucien WASSMER, tous de Bitschwiller. Dans leur tâche ils furent aidés de prisonniers de guerre allemands parmi lesquels on compta 2 morts et 5 blessés.

Au terme de la campagne de déminage, 6 000 mines allemandes et américaines avaient été désamorçées.

Lors de la sortie pedestre de 1979 Monsieur Antoine ROSSI, qui avait été témoin de l'accident de Léon BERTHOLD, nous narra la fin dramatique de son compagnon.

L'émotion fut grande parmi l'assistance à quelques pas de la petite stèle, pieusement entretenue par le Souvenir Français, où Monsieur le Curé SCHATZ célébrait une messe à la mémoire de nos héros.

Nous avons le devoir de nous en souvenir.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (en abrégé le SDAU) est un document d'urbanisme intercommunal qui prévoit l'évolution sur une vingtaine d'années de la destination générale des sols, le tracé des voies de communication et la localisation des activités et services les plus importants.

Notre SDAU actuel qui couvre les cantons de Cernay, Masevaux, Saint-Amarin et Thann, soit 49 communes représentant 60 372 habitants, est à présent dépassé car il date de 1975 : c'est pourquoi il a été mis en révision au début 1993. A cet effet, un syndicat intercommunal comprenant deux délégués de chaque commune a été créé. Le président en est M. EGLER, conseiller général et maire d'Oderen. Bitschwiller est représentée par MM. ZERRINGER et WALTER.

310 réunions de travail cantonales et thématiques sur l'emploi, les paysages et les transports se sont déroulées jusqu'en juin 1994. Les réflexions qui ont été menées ont débouché sur un avant-projet de nouveau SDAU. Ses objectifs principaux sont au nombre de six :

- l'organisation générale du territoire avec deux pôles principaux (THANN/CERNAY) s'appuyant sur des pôles secondaires (MASEVAUX et SAINT-AMARIN) et des communes relais complémentaires
- les déplacements avec comme points-clés la future RN 66 et les transports collectifs
- les activités économiques avec la localisation de nouvelles zones et la réhabilitation de friches industrielles
- le logement (2000 logements devront être créés dans le pays de Thann jusqu'en 2015)
- les services à la population avec notamment la nécessité de sauvegarder les commerces de proximité et de centre ville
- la gestion des espaces naturels et des paysages de même que le renforcement des actions en faveur de l'environnement (assainissement, eau potable, déchets...)

Le Conseil Municipal de BITSCHWILLER a examiné le projet de SDAU le 23 septembre 1994 et a émis un avis favorable tout en demandant la prise en compte de certaines observations dans le document définitif. Des expositions publiques dont les modalités seront communiquées par voie de presse permettront prochainement à toutes les personnes intéressées de prendre connaissance du projet.



NAISSANCES

- | | | |
|--------------|------------------|---|
| 11.01.1994 : | Lucie GUILLAUME | de Emmanuel GUILLAUME et Marie-Catherine PABST, 12a rue de l'École |
| 03.02.1994 : | Romain FALLECKER | de Brice FALLECKER et de Claudine BRUCKERT, 1 rue de l'Est |
| 22.02.1994 : | Corentin KLEIN | de Denis KLEIN et de Monique MUNIER, 36 rue du Rhin |
| 05.03.1994 : | Sabrina NEFF | de Thierry NEFF et de Doris GRUND, 11 rue des Vosges |
| 08.03.1994 : | Adrien FEDER | de Jean-Marc FEDER et de Claudine MULLER, 38a rue du Rhin |
| 17.03.1994 : | Lucie RIBEIRO | de Jorge RIBEIRO et de Valérie HUMMEL, 12a rue de l'École |
| 11.05.1994 : | Mailys PRIVAT | de Marcel PRIVAT et de Marie-Christine ZUSSY, 36 rue du Castel Fleuri |
| 16.05.1994 : | Pauline GERARD | de Philippe GERARD et de Elisabeth GALIZOT, 12a rue de l'École |
| 19.05.1994 : | Jérôme BOESCH | de Mathieu BOESCH et de Bénédicte BRAND, 36 rue des Tilleuls |
| 01.06.1994 : | Loïc LERCH | de Dominique LERCH et de Jocelyne FINK, 10 rue de la Chapelle |
| 03.06.1994 : | Florence THIVER | de Christian THIVER et de Monique SCHNEIDER, 11 rue de la Chapelle |
| 05.06.1994 : | Marion STURM | de Jean-Luc STURM et de Régine REYMOND, 14 rue des Tilleuls |
| 14.06.1994 : | Angélique MEURET | de Daniel MEURET et de Geneviève WIRA, 12 rue de l'École |
| 22.06.1994 : | Lisa CURRAN | de Anthony CURRAN et de Michèle GALLAT, 23 rue des Vosges |
| 23.06.1994 : | David BRENDEL | de Thierry BRENDEL et de Myriam SIFFERLEN, 4 rue de la Gare |
| 24.07.1994 : | Camille ADAM | de Christophe ADAM et de Annick MONTAGNON, 10 rue de l'Industrie |
| 25.07.1994 : | Yorick RAGUSA | de François RAGUSA et de Véronique DEFRANCE, 14 rue de la Chapelle |
| 10.08.1994 : | Alexandre STRACK | de Jean-Marc STRACK et de Véronique LOTZ, 7 rue du Pont |
| 26.08.1994 : | Emre BALCI | de Remzi BALCI et de Gulenur SUBASI, 17 rue des Tilleuls |
| 14.09.1994 : | Mélanie ESTIOT | de Cyrille ESTIOT et de Chantal LERCH, 23 rue des Tilleuls |
| 14.09.1994 : | Sophie MUNSCH | de Daniel MUNSCH et de Brigitte GULLY, 21 rue des Vosges |
| 17.09.1994 : | Pauline ANDRES | de Christophe ANDRES et de Sabine HANS, 15 rue du Rhin |
| 19.09.1994 : | Maxime STAHL | de Thierry STAHL et de Chantal BONAZZI, 4 rue des Vosges |
| 01.11.1994 : | Clémence BRUNET | de Pascal BRUNET et de Rachel STEINBACH, 12 rue des Vosges |
| 07.11.1994 : | Joëlle FERRARI | de Claude FERRARI et de Rosalind ROSE, 12 rue du Grand'Pré |
| 08.11.1994 : | Laura SALBER | de Hervé SALBER et de Karine GOELER, 17 rue des Tilleuls |

MARIAGES

Célébrés dans la Commune

- | | |
|--------------|---|
| 15.01.1994 : | PETER Thierry et HALTER Gabrielle tous deux de Bitschwiller-lès-Thann |
| 19.01.1994 : | DIEMER André et HUMBRECHT Kathy tous deux de Bitschwiller-lès-Thann |
| 21.05.1994 : | PELRAS Frédéric et PASCOT Séverine tous deux de Bitschwiller-lès-Thann |
| 11.06.1994 : | KUSTER Didier et JACOB Nathalie tous deux de Bitschwiller-lès-Thann |
| 22.07.1994 : | SVATUSKA Stanislas de Bitschwiller-lès-Thann et MASNEROVA Masa de Kutna Hora (République Tchèque) |
| 16.09.1994 : | LE VILAIN Franck et WALGER Véronique tous deux de Bitschwiller-lès-Thann |
| 05.11.1994 : | BURRER Laurent de Bitschwiller-lès-Thann et MÖSSINGER Heike de Grenzach (Allemagne) |

Célébrés hors de la Commune

- | | |
|--------------|---|
| 17.06.1994 : | à Staffelfelden, MIESCH Olivier de Staffelfelden et MAEDER Isabelle de Bitschwiller-lès-Thann |
| 08.07.1994 : | à Thann, BONDI Fabrice de Bitschwiller-lès-Thann et TORZILLO Véronique de Thann |
| 01.10.1994 : | à Steinbach, WOGENSTAHL Christian de Bitschwiller-lès-Thann et SIFFERLEN Geneviève de Steinbach |

DECES

- | | |
|--------------|---|
| 06.01.1994 : | LEMBLE Joseph, 41 rue Joffre |
| 08.01.1994 : | GIACALONE née CALVINO Giuseppina, 38a rue du Rhin |
| 14.01.1994 : | FEDER née NAEGELEN Cécile, 17a rue du Rhin |
| 16.01.1994 : | WOGENSTAHL née KIMPFILIN Marie Louise, 23 rue du Pont |
| 01.02.1994 : | LABBÉ Martin, 29 rue de l'École |
| 08.02.1994 : | FICHTER Aimé, 35 rue des Vosges |
| 13.02.1994 : | REINHERR née FELLMANN Céline, 41 rue Joffre |
| 14.02.1994 : | GSEGNER Georges, 23 rue de la Chapelle |
| 25.02.1994 : | MULLER Elise, 41 rue Joffre |
| 24.03.1994 : | MARTIN née GRAFF Laure, 41 rue Joffre |
| 29.03.1994 : | MONTAGNON André, 6 rue de l'Industrie |
| 08.06.1994 : | LENER née BLUEM Aline, 12 rue de la Carrière |
| 01.07.1994 : | KOHLER née MULLER Jeanne, 41 rue Joffre |



12.07.1994 : JENN Anne, 41 rue Joffre
 14.07.1994 : CLAERR Robert, 41 rue Joffre
 16.07.1994 : MUNSCH Jean Jacques, 1 chemin de l'Allenborn
 20.09.1994 : EHLINGER Christophe, 7a rue des Vosges
 01.10.1994 : CRAGNOLINI née HENN Emilie, 41 rue Joffre
 15.10.1994 : JOST née HALTER Marguerite, 28 rue de la Carrière
 23.10.1994 : WILLY née GALLAT Marie Louise, 16 rue des Vosges
 17.11.1994 : EHLINGER née WINTZER Arlette, 85 rue des Vosges
 03.12.1994 : BANNWARTH née SCHNEIDER Claire, 12 rue du Rhin
 22.12.1994 : ARNOLD née MAISONNEUVE Geneviève, 8a rue Bellevue
 24.12.1994 : TRAUTH née STELLA Elisabeth, 41 rue Joffre

A NNIVERSAIRES 1995

NOCES DE DIAMANT

07.06.1995 : TSCHAEGLÉ Auguste et ARNOLD Ruth, 6 rue des Graveurs
 20.09.1995 : FEDER Joseph et LUTRINGER Anne, 35 rue Joffre

NOCES D'OR

25.05.1995 : LERCH Pierre et REBISCHUNG Anne, 18 rue des Tilleuls
 16.07.1995 : KAEMMERLEN André et SCHIESS Gabrielle, 29 rue du Rhin
 19.10.1995 : GRUNENWALD Eugène et HUPP Marguerite, 22 rue de la Chapelle
 26.10.1995 : GSELL Léon et HUBER Marguerite, 24 rue du Grand'Pré
 15.02.1996 : TAHRI Adda et SCHROLL Augustine, lieu-dit «Steinbrücke»

95^e ANNIVERSAIRE

04.12.1995 : SCHEURER Antoinette, 49 rue du Rhin

90^e ANNIVERSAIRE

01.06.1995 : GRATTINI Anna, 41 rue Joffre
 18.02.1996 : REBISCHUNG née REISSER Hélène, 10 rue des Vosges

85^e ANNIVERSAIRE

17.02.1995 : TSCHAEGLÉ Auguste, 6 rue des Graveurs
 19.03.1995 : BEHA Edouard, 25 rue Joffre
 29.04.1995 : SCHUWER née RUFFIO Elisabeth, 10 rue des Vosges
 09.06.1995 : KRETZ née WOGENSTAHL Marguerite, 27 rue du Chemin de Fer
 04.07.1995 : HALTER Léon, 41 rue Joffre
 16.08.1995 : FEDER Auguste, 5 rue de l'Ecole
 31.08.1995 : SCHWERTZ née BRUCKERT Louise, 1 rue du Burn
 14.09.1995 : ANDERHALT née CLAUDEL Augusta, 2 rue du Pont
 01.01.1996 : MUNSCH Louis, 8 rue de la Carrière

80^e ANNIVERSAIRE

11.01.1995 : THOMAS née ALBINI Berthe, 11 rue du Rhin
 22.03.1995 : BODART née CAQUELIN Elisabeth, 34 rue du Rhin
 27.07.1995 : HEIRICH née DOENCH Jeanne, 22 rue du Rhin
 19.08.1995 : MARENT René, 16 rue du Burn
 25.09.1995 : CHRIST née LORENTZ Alice, 87 rue des Vosges
 30.10.1995 : CHALGHOUMI née CHALGHOUMI Fatma, 13b rue du Rhin
 02.01.1996 : GIACALONE Antoine, 38a rue du Rhin
 05.01.1996 : MALAGUT née NAEGELEN Léonie, 7 rue Joffre
 08.02.1996 : SCHALLER née GULLY Jeanne, 16 rue des Tilleuls



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

— Déficit d'investissement reporté.....	=	227.227,07 F
— Subvention au syndicat mixte de la Moyenne Thur.....	=	14.097,00 F
— Remboursement d'emprunt - Part en capital.....	=	1.131.703,00 F
— Acquisitions :		
• Terrains.....	=	326.283,38 F
• Matériel Mairie.....	=	75.382,16 F
• Matériel Salle des Fêtes.....	=	60.550,04 F
• Matériel Ecoles.....	=	60.550,04 F
• Matériel Pompiers.....	=	56.826,19 F
• Sableuse.....	=	83.781,41 F
• Matériel Atelier Municipal.....	=	22.137,68 F
• Véhicule.....	=	153.308,72 F
— Gros travaux à l'Eglise.....	=	13.674,58 F
— Travaux de sécurité aux Ecoles.....	=	101.339,23 F
— Remplacement de fenêtres au Presbytère.....	=	15.455,26 F
— Porte au dépôt de la carrière.....	=	21.314,79 F
— Travaux à la ferme du Thanner-Hubel 1994.....	=	257.175,24 F
— Réfection de la toiture, 19 rue de la Carrière.....	=	45.393,14 F
— Balustre, Salle de Sports.....	=	18.947,54 F
— Gros travaux dans les Ecoles.....	=	85.205,89 F
— Construction de 2 garages.....	=	59.246,00 F
— Réfection de fenêtres, logement de l'Ecole des Filles.....	=	44.940,51 F
— Travaux d'éclairage public 1993.....	=	7.237,51 F
— Travaux place de la Salle des Fêtes.....	=	61.684,38 F
— Travaux de voirie 1994.....	=	356.751,87 F
— Construction d'une piste.....	=	34.520,00 F
TOTAL	=	3.334.712,25 F

RECETTES

— Subvention Etat O.P.A.H.....	=	62.496,00 F
— Subvention Région - Salle de Sports.....	=	186.011,00 F
— Subvention Région - Thanner-Hubel.....	=	170.280,00 F
— Subvention Département - Place de la Salle des Fêtes.....	=	3.760,00 F
— Subvention Département - Travaux de voirie.....	=	74.257,00 F
— Subvention Département - Travaux ferme du Thanner-Hubel.....	=	18.358,00 F
— Prélèvement sur fonctionnement.....	=	1.911.213,16 F
— Fonds de compensation de la T.V.A. - Salle de Sports.....	=	658.771,57 F
— Fonds de compensation de la T.V.A. - exercice 1994.....	=	271.517,90 F
— Taxe Locale d'Equipement.....	=	79.218,00 F
— Vente de terrains.....	=	22.376,00 F
— Créances sur tiers.....	=	11.736,44 F
— Subvention en annuités - Chemin du Kehrlenbach.....	=	3.078,00 F
— Participation Tennis-Club.....	=	14.056,07 F
TOTAL	=	3.487.129,14 F
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT	=	152.416,89 F

SECTION DE FONCTIONNEMENT

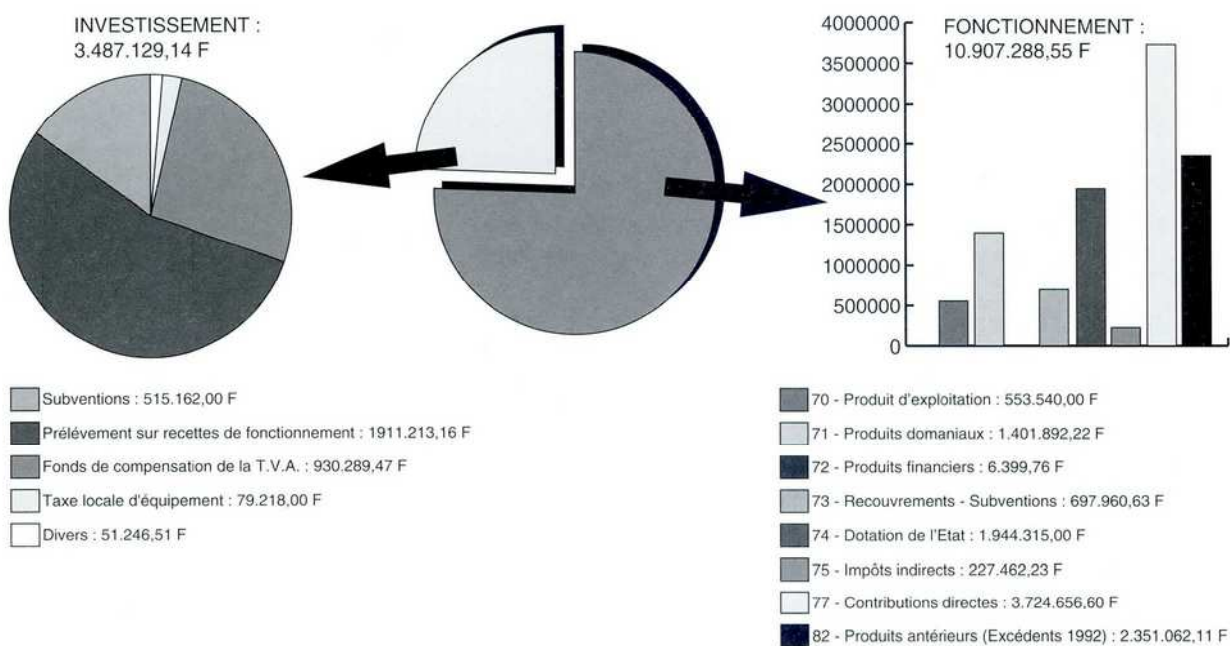
DEPENSES

60 — Fournitures diverses.....	=	332.188,82 F
61 — Frais de personnel.....	=	2.324.556,81 F
62 — Impôts et taxes.....	=	386.904,98 F
63 — Travaux et services extérieurs.....	=	917.910,01 F
64 — Participations et contingents.....	=	1.243.343,46 F
65 — Subventions et allocations.....	=	179.404,14 F
66 — Frais de gestion générale.....	=	313.822,26 F
67 — Frais financiers.....	=	263.176,63 F
69 — Charges exceptionnelles.....	=	94.403,00 F
82 — Charges antérieures.....	=	2.077,06 F
83 — Prélèvement pour dépenses investissement.....	=	1.911.213,16 F
TOTAL	=	7.969.000,33 F

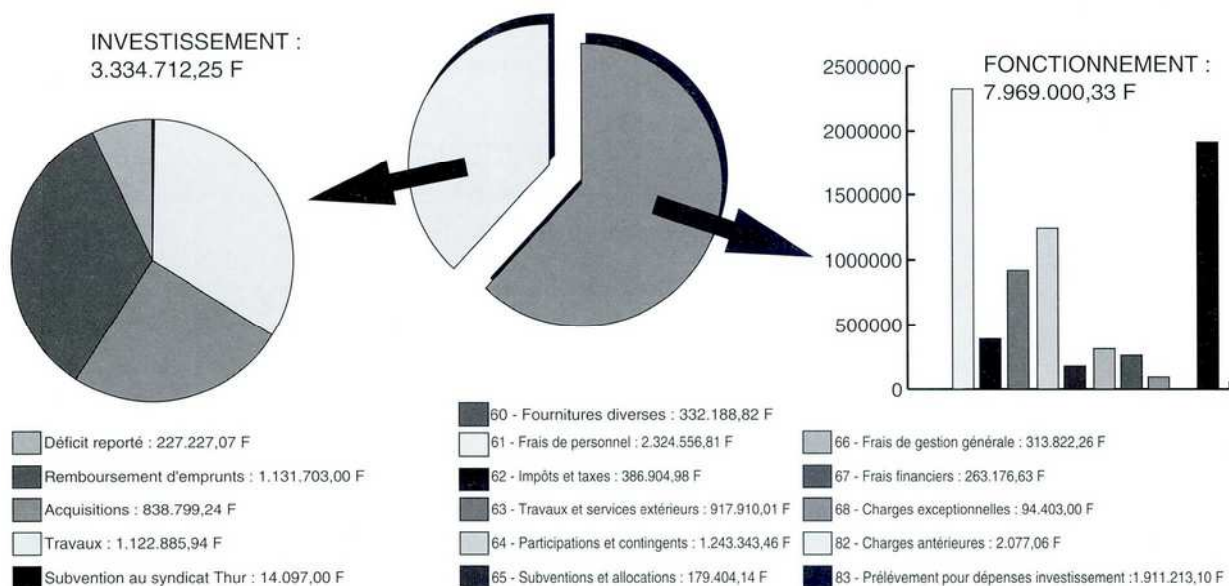
RECETTES

70 — Produit de l'exploitation	=	553.540,00 F
71 — Produits domaniaux	=	1.401.892,22 F
72 — Produits financiers	=	6.399,76 F
73 — Recouvrements - Subventions	=	697.960,63 F
74 — Dotation de l'Etat	=	1.944.315,00 F
75 — Impôts indirects	=	227.462,23 F
77 — Contributions directes	=	3.724.656,60 F
82 — Produits antérieurs (Excédents 1993)	=	2.351.062,11 F
TOTAL	=	10.907.288,55 F
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 1994	=	2.938.288,22 F

BUDGET 1994 - RECETTES



BUDGET 1994 - DEPENSES



FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES

	ECOLE MIXTE	ECOLE MATERNELLE
Eau / Electricité / Mazout	21 840 F	31 902 F
Travaux d'entretien	5 181 F	2 870 F
Transport / Piscine	18 049 F	0 F
Pharmacie	907 F	0 F
Téléphone	2 112 F	1 357 F
Frais photocopies	7 116 F	2 500 F
Fournitures scolaires	10 967 F	10 032 F
Cadeaux Noël	6 600 F	4 222 F
Campagne bucco-dentaire	0 F	672 F
Subvention exceptionnelle	12 000 F	0 F
Charges salariales	73 654 F	188 308 F
<u>Total</u>	<u>158 426 F</u>	<u>241 863 F</u>
<u>soit par élève</u>	<u>1 200 F</u>	<u>3 023 F</u>

Il ne s'agit que de frais de fonctionnement.

Ne sont pas compris dans ce décompte les travaux réalisés par les ouvriers communaux.

ECOLE ELEMENTAIRE : EFFECTIFS EN AUGMENTATION

131 élèves à la rentrée 93, 145 à la rentrée 94 et une prévision de 160 pour septembre 95 !

L'augmentation régulière des effectifs a engendré l'ouverture d'une 6^{ème} classe cette année.

Cela ne va pas sans poser quelques problèmes, essentiellement financiers avec la réfection de salles, l'achat de mobilier, de manuels scolaires, ..., ou d'organisation, avec la réservation des différents créneaux en Bibliothèque et Centre de Documentation, à la salle des sports, ou à la piscine...

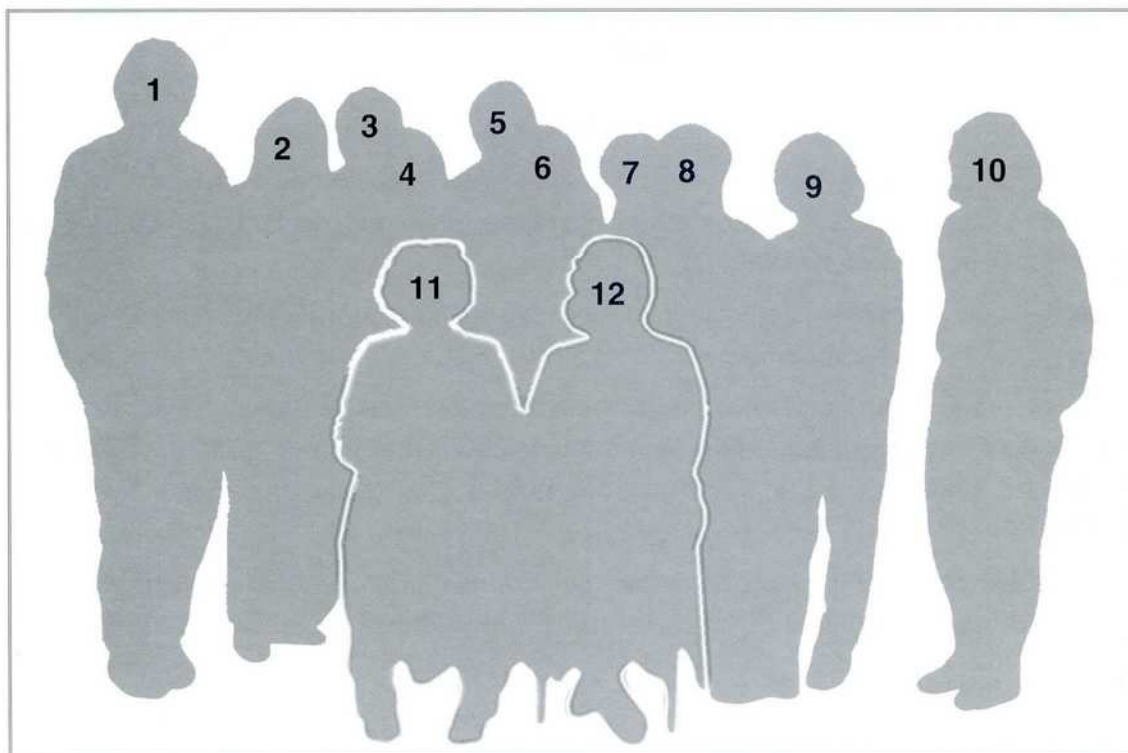
Cependant, il n'est pas besoin de préciser les avantages de cette ouverture pour les élèves et les enseignants : des effectifs plus réduits permettent, en effet, de placer les élèves dans de meilleures conditions d'apprentissage, plus particulièrement au cours préparatoire qui a pu être scindé en deux, ce qui favorise l'acquisition fondamentale de la lecture.

La nouvelle classe a été confiée à Monsieur Bernard HINCKY qui, après avoir enseigné à Muespach-le-Haut, a rejoint Bitschwiller.

Madame Corinne SIMON a, par ailleurs, également été nommée à l'école (en complément de direction) et enseigne au CM2. Elle était en poste à l'Ecole Camus de Mulhouse.

Situation au 1^{er} février :

Ecole élémentaire	CP A	M ^{me} BUTTUNG	18 élèves
	CP B	M. HINCKY	20 élèves
	CE1	M. BALDECK	28 élèves
	CE2	M ^{me} GERBER	32 élèves
	CM1	M ^{mes} HEINRICH / SIMON V	28 élèves
	CM2	M. BELLICINI / M ^{me} SIMON C	21 élèves
		TOTAL	147 élèves
Ecole Maternelle	Section des Grands	M ^{me} METHIA	31 élèves
	Section des Moyens-Petits	M ^{me} HYTRY	24 élèves
	Section des Petits	M ^{mes} VIAL / MARCHETTI	28 élèves
		TOTAL	83 élèves



- | | | | |
|----|-------------------------------|-----|---------------------------------|
| 1. | M. BALDECK | 7. | M ^{me} VIAL |
| 2. | M ^{me} HEINRICH | 8. | M ^{me} HYTRY |
| 3. | M. HINCKY | 9. | M ^{me} MARCHETTI |
| 4. | M ^{me} SIMON Corinne | 10. | M ^{me} SIMON Véronique |
| 5. | M. BELICINI | 11. | M ^{me} METHIA |
| 6. | M ^{me} BUTTUNG | 12. | M ^{me} GERBER |



L E CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE BITSCHWILLER-LES-THANN

Lors de la construction du complexe sportif et culturel on craignait qu'il ne soit pas utilisé au maximum. Le contraire s'est produit ; son fonctionnement et son occupation sont en parfaite concordance avec les prévisions.

Les différentes associations utilisatrices du complexe nous ont communiqué avec précision leur temps de présence pour l'année 1994.

Les enfants de l'Ecole Mixte en sont les grands occupants. Leur présence représente 550 heures par an pour un effectif de 145 enfants.

La société de Gymnastique, encadrée par des bénévoles, effectue pour les entraînements 850 heures par an pour la gymnastique artistique féminine et 280 heures pour la gymnastique masculine. La Gym Forme Loisir n'est pas en reste puisqu'elle compte 80 heures de présence, soit un total impressionnant de 1210 heures par an. La société compte environ 100 personnes.

Le Judo-Club Samouraï toujours en pointe, qui rayonne largement sur la proche région, compte un effectif de 100 personnes, dont 80 de moins de 18 ans. Il dispense 650 heures d'entraînement par an.

L'Association des Jeunes de Bitschwiller, par ses activités badminton et ping-pong auxquelles se rajoutent volley et basket, occupe la salle de sports 420 heures. 30 personnes pour le badminton et 15 pour le ping-pong, soit un total de 45 membres.

Le Football-Club a occupé la grande salle pendant les 3 premiers mois de 1994. L'entraînement en salle représentait 85 heures et s'adressait aux 55 footballeurs. Les dirigeants viennent de renoncer à leurs créneaux d'occupation, précisant que la pratique du foot se faisait sur le terrain.

Bravo aux responsables pour cette décision !

Le corps des sapeurs-pompiers toujours soucieux d'entretenir la forme physique des soldats du feu, occupe la salle de sports 60 heures par an. Ils sont au nombre de 20.

Le mur d'escalade géré par le Club Alpin Français a toujours beaucoup d'attrait auprès des amateurs de la varappe. Trois équipes distinctes s'y entraînent : jeunes, adultes, ainsi qu'une section d'animation sportive (SAS). La pratique de l'escalade concerne 50 personnes et l'occupation est de 480 heures.

La Brigade de Gendarmerie de Thann est présente dans la salle des sports le lundi matin où volley et mise en forme y sont pratiqués par 20 gendarmes pour 100 heures d'occupation.

Dans le cadre des activités sportives uniquement, se produisent 535 amateurs dans différentes disciplines pour une occupation totale des salles de 2550 heures. Bilan visiblement éloquent pour la Commune, satisfaction générale pour les occupants.

La salle des fêtes et la petite salle continuent comme par le passé à accueillir toutes les manifestations culturelles et réunions familiales, mariages, concerts de la Musique Municipale, bourse aux armes, cérémonie des vœux, assemblées générales et réunions de comité des sociétés locales, exposition féline, exposition sport passion, soirée des sociétés locales et enfin la fête de Noël du 3^e âge de notre commune.

En septembre, la salle des fêtes fut transformée en bivouac pour un détachement du régiment du 15/2 de Colmar en route pour le Vieil Armand à la satisfaction générale de la Municipalité. Bravo les Militaires !

LE CONCERT AUX CHANDELLES

Une première pour la Musique Municipale et son Ecole de Musique.

Chez les musiciens et les responsables, l'émotion était grande lors du concert aux chandelles du 11 novembre dernier à la salle des fêtes.

En effet, le public était si nombreux qu'il a fallu déplacer le décor du fond de la salle pour ajouter plusieurs rangées de chaises.

C'est dans un décor de salon, à la lueur des chandeliers et dans une ambiance familiale que se déroula le concert. Un programme construit avec beaucoup d'habileté et de cœur par le responsable de l'école de musique Gérard WOLFARTH et le directeur Luc BRAUN.

L'ensemble instrumental interpréta des œuvres de Monteverdi, Beethoven, Chopin, Edmonson, etc...

Les élèves des pupitres de saxophones, flûtes, clarinettes, hautbois et trompettes se sont distingués avec l'aide de leurs professeurs, au travers des œuvres de Pachelbel, Bach, Mozart, Prokofiev, Haendel, etc...

Et pour la première fois, la classe de piano sous l'oeil attentif de son professeur, nous dévoila son talent en interprétant des œuvres de Ravel, Brahms et bien d'autres...

Des textes poétiques liant les différentes interprétations bercèrent la salle comble dans une douce rêverie.

Je remercie les musiciens, toute l'équipe d'encadrement et vous, cher public, qui aviez une attention et une sensibilité particulières durant toute cette soirée pour ce message musical.

C'est pour nous «un bol d'oxygène» qui nous donne la force de vous dire que cette première ne sera pas la dernière.



Pour la Musique Municipale et
l'Ecole de Musique
Le Président
Fernand SCHWANDER

*P.S. : je lance un message
aux musiciens et aux jeunes
qui voudraient nous
rejoindre. Ils sont les bien-
venus.*



ENTRETIEN AUTOUR DE LA CHARTE

«MIEUX VIVRE ET MIEUX TRAVAILLER AU PAYS DE THANN»

MENEE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE THANN

Fin 1993, la Communauté de Communes s'est engagée dans une politique de développement local, volet de l'aménagement du territoire, à travers une charte de développement et d'aménagement.

C'est une procédure initiée par l'Etat, la Région et le Département et inscrite au Contrat de Plan 1994 - 1998. A cette fin, un agent de développement local, en la personne de M. DORSCHNER, a été recruté en mars 1994 avec mission de réaliser le diagnostic du Pays de THANN.

Cette étude arrive aujourd'hui à son terme et peut-être serait-il bon de l'interroger sur son contenu.

- LE MAIRE : «Bonjour et merci de répondre à nos questions. Tout d'abord, pouvez-vous nous expliquer ce qu'est exactement le développement local ?»
- S. DORSCHNER : «Bonjour Monsieur le Maire et merci de me recevoir dans votre commune. Le développement local, c'est tout simplement donner «un projet à un territoire» en partant d'un diagnostic précis. Cela permet alors de se regrouper pour ne plus gaspiller de l'espace, mais aussi de rendre des services nouveaux à la population ou de valoriser les ressources locales.»
- LE MAIRE : «Pouvez-vous donner des exemples concrets ?»
- S. DORSCHNER : «Par exemple, le District de MARCKOLSHEIM a réalisé une opération d'aide au commerce afin de conserver l'animation dans la Ville. Ailleurs, le Val d'Argent a mis en place un réseau câblé et une station de télévision locale. On pourrait multiplier les exemples connus en Alsace dans les domaines de l'économie, de l'habitat, de l'environnement ou encore du tourisme.»
- LE MAIRE : «Tout cela, c'est bien beau, mais avec quelles sources de financements et quels partenaires ?»
- S. DORSCHNER : «En effet, toutes ces actions ont été financées à 50% par l'Etat, la Région et le Département, quelquefois même la Communauté Européenne, grâce à des crédits de 77 M.F. spécialement inscrits dans le contrat de plan Etat-Région. Pour notre Communauté, nous disposerons de 660 000 F/an pendant 5 ans en fonctionnement et de 540 000 F/an sur la même période en investissement.»
- LE MAIRE : «Mais quelle est au juste la démarche à réaliser pour en bénéficier ?»
- S. DORSCHNER : «Il faut justement réaliser une charte, qui est un document d'environ 20 pages recensant les atouts et les faiblesses du Pays de THANN ainsi que les principales orientations retenues pour les 5 prochaines années. A sa suite, un contrat d'objectifs qui lie plus précisément la Communauté de Communes aux différents partenaires est signé autour d'actions concrètes. La rédaction de cette charte touche aujourd'hui à sa fin.»
- LE MAIRE : «Pouvez-vous nous en décrire le déroulement général ?»
- S. DORSCHNER : «Depuis 10 mois, les commissions «Economie - Emploi - Formation», «Habitat», «Environnement» et «Tourisme», composées des Elus de la Communauté de Communes et d'un certain nombre de responsables d'Associations ou de techniciens (au total plus de 100 acteurs), se sont réunies autour du diagnostic du Pays de THANN afin d'y apporter des remèdes.»
- LE MAIRE : «Justement, pouvez-vous nous faire part des principales conclusions de ce diagnostic ?»

- S. DORSCHNER : «A la suite de différentes statistiques, il apparaît que 3 enjeux pèsent sur le Pays de THANN :
- Tout d'abord, un enjeu démographique. Nous sommes le seul territoire de l'arrondissement à avoir perdu une partie de notre population entre 1975 et 1990 - plus de 500 habitants - alors même que le Canton de CERNAY en gagnait plus de 2000.
- Ensuite, nos travailleurs actifs trouvent de moins en moins des emplois dans le Pays de THANN et depuis 10 ans, + 51 % de salariés vont travailler en direction de MULHOUSE. Ceci n'est bon ni pour la consommation, ni pour les transports et encore moins pour l'animation dans le Pays de THANN.
- Enfin, et c'est le plus grave, notre économie est souffrante. Notre taux de chômage est le plus fort de l'arrondissement (9,21 %), voire un des plus élevés du Haut-Rhin.
- Nous avons perdu 900 emplois dans l'industrie entre 1983 et 1993 seulement compensés par 300 dans les services...»
- LE MAIRE : «En effet, voilà 3 facteurs qu'il est intéressant de connaître. Et quelles ont été les solutions proposées ?»
- S. DORSCHNER : «Tout d'abord, la commission «Economie - Emploi - Formation» que vous présidez, a, comme vous le savez, retenu 3 actions très précises afin de rétablir rapidement la situation de l'emploi :
- mener à bien l'étude sur la pépinière d'entreprises, lieu de production, de formation et de mise en route des projets de créateurs d'entreprises ;
 - mettre en place des stages de formation adaptés à la demande des entreprises afin de faire reculer le fléau du chômage ;
 - réaliser une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC), qui consiste à rendre le commerce et l'artisanat du Pays de Thann plus efficaces.
- Pour les autres commissions, on peut noter un plan paysager pour l'environnement ou une aide au ravalement de façades pour l'habitat et des actions d'accueil et de signalisation ont été proposées pour le tourisme.»
- LE MAIRE : «Est-ce que d'autres actions sont encore envisageables ?»
- S. DORSCHNER : «Oui bien sûr, et c'est tout l'objet de la présentation de ce projet Charte dans chaque commune, devant le Conseil Municipal. Nous nous sommes d'ailleurs rendus avec le Conseiller Général M. HABIB dans votre commune le 16 février pour recueillir toute suggestion ou nouvelle proposition que nous prendrons éventuellement en compte.
- LE MAIRE : «Quand, en définitive, cette Charte et ce contrat d'objectifs devraient-ils être approuvés ?»
- S. DORSCHNER : «Selon le calendrier fixé par la Communauté de Communes, la rédaction définitive est prévue au mois de mars et l'approbation de la Charte et du contrat d'objectifs devrait se faire au mois d'avril.»
- LE MAIRE : «Bien je vous remercie, M. DORSCHNER, pour vos éclaircissements.»
- S. DORSCHNER : «Je vous remercie à mon tour M. le Maire pour cet entretien.»

Compte tenu des importants travaux effectués en 1993, nous avons voulu, en 1994, réaliser des investissements plus modestes, à savoir :

- Entretien des bâtiments communaux, soit toiture, fenêtres, peinture, vitraux à l'Eglise, etc... et travaux de sécurité dans les écoles (électricité).
- En travaux de voirie : réfection et réalisation de parkings, trottoirs, tronçons de route.
- Pour donner un cachet définitif à la ferme du Thanner-Hubel et également pour augmenter la capacité d'accueil, nous avons décidé de fermer la terrasse, côté nord, avec portes-fenêtres et volets.

Nous avons entrepris en même temps le remplacement des fenêtres et volets du chalet Daniel et Pierre.

D'autre part, en raison de la création d'installations sanitaires complémentaires (douches, lavabos, etc...), l'alimentation en eau est devenue insuffisante. Nous avons été contraints de faire des recherches de nouvelles sources. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Schwenck sous le contrôle de la D.D.A.

Captage d'eau au Thanner-Hubel



Fermeture de la terrasse de la ferme-auberge du Thanner-Hubel

Pose d'un revêtement à l'arrière de l'église



INVESTISSEMENT 1994

THANNER-HUBEL

Fermeture de la terrasse (HANBALI) et crépissage	49 969,74 F
Fenêtres + volets terrasse (FUCHS-ETTERLEN)	53 358,14 F
Travaux de zinguerie (KRAFT)	3 974,40 F
Volets métalliques + porte coupe-feu (GAERTNER)	15 502,20 F
Honoraires	4 068,50 F
Recherche de sources	130 302,26 F
TOTAL	257 175,24 F

TRAVAUX DE VOIRIE

Parking de la Poste	42 094,88 F
Trottoirs devant SUPER U	61 406,09 F
Impasse rue de la Carrière (EDEL/CAZZIA)	45 518,64 F
Place de l'Eglise (partie arrière)	176 167,06 F
Rue du Chemin de Fer prolongée	18 375,77 F
Honoraires + frais d'insertion Presse	13 189,43 F
TOTAL	356 751,87 F

TOITURE STATION JUS DE POMMES	45 393,14 F
FENETRES PRESBYTERE	15 455,26 F
FENETRES DU LOGEMENT DE L'ECOLE DES FILLES	44 940,51 F
TRAVAUX DE PEINTURE DANS LES ECOLES ET AMENAGEMENT DU SOUS-SOL DE L'ECOLE MIXTE	85 205,89 F
TRAVAUX DE SECURITE DANS LES ECOLES	101 339,23 F
REPLACEMENT D'UNE PORTE AU DEPOT DE LA CARRIERE	21 314,79 F
MISE EN PLACE D'UNE BALUSTRE A LA SALLE DE SPORT	18 947,54 F
ACQUISITION DE 2 GARAGES AUX ATELIERS COMMUNAUX	59 246,00 F
TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC	7 237,51 F
CONSTRUCTION DE PISTES EN FORET	34 520,00 F
REFECTION DES VITRAUX DE L'EGLISE ET MISE EN PLACE D'UN GRILLAGE DE PROTECTION	11 760,00 F

sart

+

von Rohr



Le nouveau bâtiment en cours de finition

HISTORIQUE : La SART est une entreprise familière aux Bitschwillerois car après avoir été créée en 1930 à Strasbourg, elle a été transférée dans nos murs en 1935, d'abord dans les bâtiments de la FAMT, puis dans les bâtiments et terrains actuels.

En 1938, l'entreprise a été rachetée par MANURHIN et a ensuite fusionné avec DELTA à ECKBOLSHEIM pour devenir en 1981 MMC MANURHIN MESURE et CONTROLE.

A partir de ce moment-là, l'affaire a commencé à périliter pour aboutir à un dépôt de bilan avec règlement judiciaire en 1983.

La situation était critique. Allait-on vers la fermeture définitive du site ? Heureusement, il se trouva un repreneur en décembre 1983 en la personne de BRAKER SA dont M. ZOLL était le président.

Peu à peu, après avoir obtenu un concordat, la Société fut réorganisée et retrouva son équilibre. En 1987, M. Jean ZOLL rachète MMC à BRACKER et devient PDG et seul propriétaire de SART et

DELTA. Enfin, en 1994 ce fut le rachat de von ROHR à VIEUX-THANN et la nouvelle raison sociale SART-von ROHR.

Ce fut à nouveau un moment critique pour notre Commune, car on risquait la fermeture du site de Bitschwiller avec un transfert de l'activité sur la zone industrielle de Vieux-Thann, dans les bâtiments de von ROHR. Heureusement, M. ZOLL a décidé de rester à BITSCHWILLER en adjoignant un bâtiment de 2100 m² construit en 3 mois et en réhabilitant un bâtiment ancien de 400 m² ce qui porte la surface totale à 8500 m², alors que les bâtiments de Vieux-Thann n'en comptent que 5500. La reprise de von ROHR et les travaux ont coûté 8,5 millions de francs.

FABRICATION : La SART fabrique principalement des vannes de régulation pour fluide de chauffage et annexes pour une clientèle principalement française. Elle a également développé un secteur de débitimétrie. Le chiffre d'affaires était d'environ 45 millions par an.

Von ROHR a une fabrication complémentaire de haut de gamme. Alors que la SART a son activité principale dans le secteur thermique, von ROHR est orienté vers les secteurs chimie, pharmacie, agro-alimentaire. Ses plus gros clients sont les grands de la chimie bâloise.

AVANTAGES DE LA FUSION : La fusion des deux sociétés apportera :

- 1° un complément de gamme vers le haut
- 2° un éventail plus grand de clientèle grâce à la notoriété de von ROHR
- 3° la possibilité de conquête de nouveaux secteurs de marché en Europe.

De plus, elle amènera un remodelage de l'usine avec nouvelle implantation de l'usinage et modernisation des circuits. L'objectif du Conseil d'Administration pour 1995 est d'atteindre un chiffre d'affaire de 60 millions, lourde tâche confiée à M. DESFOURNAUX, Directeur Commercial.

EMPLOI : La SART emploie maintenant 92 personnes avec un niveau de formation élevé. Il faut signaler également que c'est le plus gros contribuable de la Commune.

AVENIR : Le redressement de la SART, depuis son dépôt de bilan en 1983 est un fait remarquable en cette période de crise économique. Il n'a pu être réalisé que grâce au dynamisme de M. Jean ZOLL, Président Directeur Général de la Holding MMC SA, dont la SART est la filiale à 100%, qui a une foi inébranlable dans l'avenir de sa société et qui s'est entouré d'un personnel très qualifié et motivé.

Tous les habitants de Bitschwiller souhaitent bon vent à SART-von ROHR, ce fleuron de notre industrie locale.

UN CHAMPION HORS DU COMMUN

La Commune de Bitschwiller-lès-Thann peut s'enorgueillir de compter parmi ses concitoyens un pionnier des temps modernes :

Michel WALCH, jeune ingénieur, passionné de mécanique mais surtout d'économie d'énergie et de carburant.

Il est un ancien de l'ECO MARATHON SHELL. Depuis une décennie, il fait partie d'une équipe de chercheurs qui arrive à faire reculer les consommations de leurs engins à des limites impossibles et impensables pour les automobilistes que nous sommes.

L'équipe LUTECE regroupe principalement au sein d'une association (loi de 1901) des ingénieurs de formations variées et complémentaires mais ayant tous un point commun : LA PASSION. 0,057 litre de carburant pour effectuer un trajet de 100 km, c'est vraiment le rêve.

La course consiste à parcourir, avec un véhicule de sa création équipé de 3 ou 4 roues, alimenté en SHELL Superplus sans plomb ou en SHELL formule Diesel, six tours de circuit du CASTELET soit 19,8 km en un temps maximum de 48 minutes ce qui correspond à une vitesse moyenne de 25 km/h. La consommation de carburant est mesurée par des techniciens grâce à une méthode très minutieuse en

raison de la faible consommation de carburant. Le réservoir est en verre gradué et l'on tient compte de la température et de la dilatation de l'essence. Les données sont traitées par ordinateur qui ramène la consommation à 20°C et extrapole pour obtenir les consommations au litre.

Au marathon SHELL de 1994, la presse spécialisée nous précise que les Alsaciens étaient dans la course. L'équipe LUTECE de Bitschwiller-lès-Thann, avec Michel WALCH et Bertrand GESSIER a pour la première fois réussi à franchir la barre



Michel WALCH à droite sur la photo

des 1000 km avec un litre de Superplus, améliorant leurs performances passées.

En 1991, Michel WALCH aligna le premier un engin équipé d'un moteur Diesel sous le nom de LUTECE 2. Il était doté d'un moteur HATZ 262 cm³.

LE VEHICULE LUTECE :

- Châssis : Nid d'abeille (fibre de verre/aluminium)
- Carrosserie : Carbone/Kevlar conçu sur un logiciel CAO CATIA de Dassault Systèmes
- Dimensions : longueur : 3 m, largeur : 57 cm, hauteur : 60 cm
- Poids : 35 kg
- Moteur : 30 cm³ de conception LUTECE, allumage électronique, injection électronique cartographiée
- Consommation : 0,088 litre/100 km en mai 94 au Castelet
0,057 litre/100 km en juillet 94 à Silverstone (Angleterre)

LES PARTENAIRES :

SACO / Bitschwiller, HTP / Wittelsheim, Conseil Général du Haut-Rhin, RGA / Illzach, KUNEGEL / Illzach, ZUNDEL KOHLER / Illzach, Action Repro Service / Mulhouse, SIA / Montbéliard, ENSPM Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs / RUEIL.

SORTIE PEDESTRE



Ils étaient 200 à se retrouver devant la mairie. Tous les quartiers étaient représentés, toutes les Sociétés aussi. La surprise vint du nombre de tout petits (une dizaine d'enfants de la maternelle) et des papis de 77 et 82 ans.

C'était la sortie de 1979...

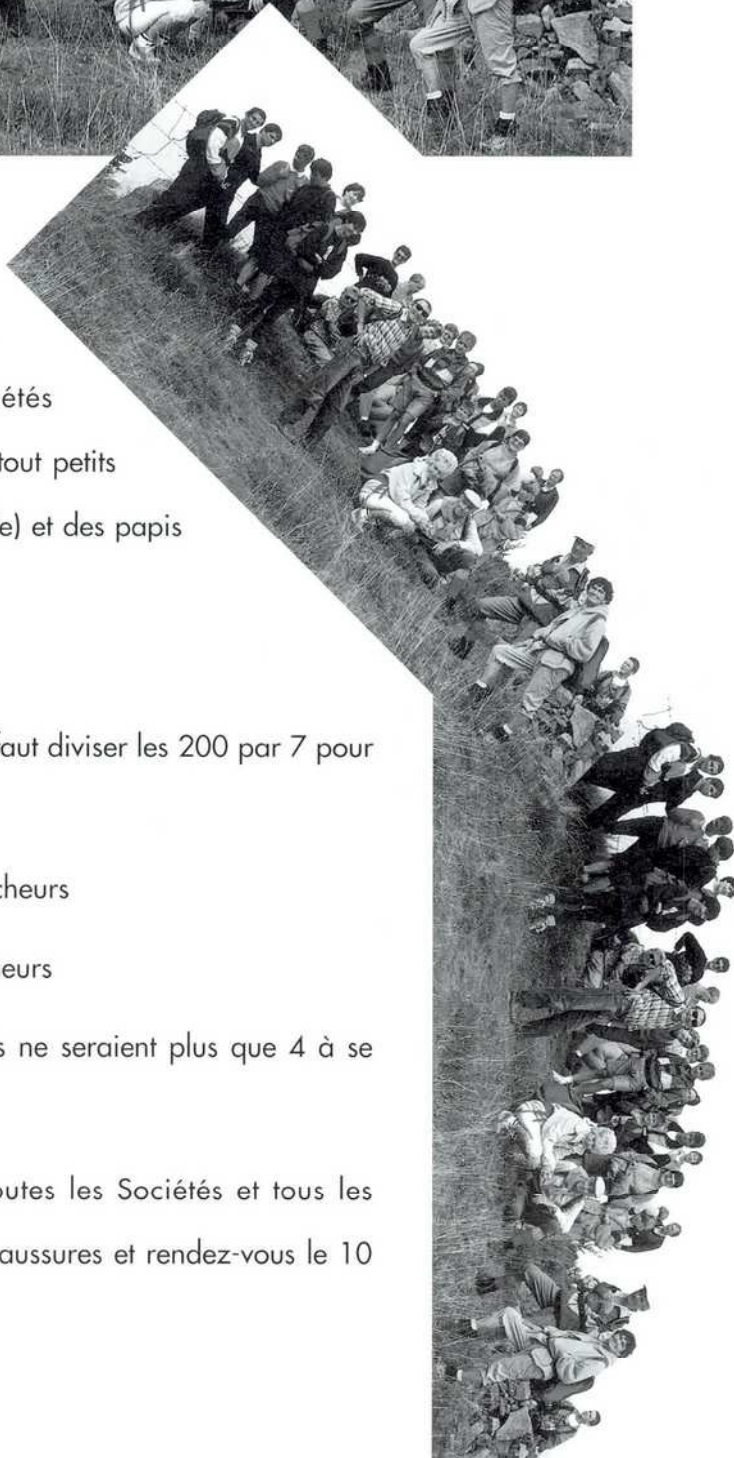
Mais pour la sortie de 1994, il faut diviser les 200 par 7 pour trouver les 28 marcheurs présents.

Statistiques : 1979 : 200 marcheurs

1994 : 28 marcheurs

Vu la diminution sur 15 ans, ils ne seraient plus que 4 à se retrouver devant la mairie en 2009.

Pour déjouer les sondages, toutes les Sociétés et tous les Quartiers, dès à présent, cirez vos chaussures et rendez-vous le 10 septembre 1995 Place de la Mairie.



TOMUS MIRACULORUM

SANCTI THEOBALDI

*Ein ertruncken kindt wirdt widerumb
lebendig.*

Im funffzehen hundert vnd drw jor ist hieher kumen ludwigs luottenbachs von Butichwiles huifrowen mit jrer tochter margreten bj drien ioren alt vnd selb acht frowen vnd sich da dem himeifurften land thiebolt des heiligen Bischofs erzoigt vnn bekennt in gegenwuortigkeit der frowen. daz jr tochter obgenant in der waften des bemelten iors wer zu Bütichwilr zuom bach gangen oberhalb der brucken, bi dem brunnen als wasser grofz was worden gußhalben in den fließenden bach gefallen bi drien stunden gerunnen biß zuo end des dortßs vnd gelendet an einen widenstock bi thiebols schutzbencks matten, der fand daz kind an dem stock, huob es vs dem wasser vnd was todt, nam es an sin arm, truogs heim in sin huss mit andern lutten vnd rufften got den almechtigen vor an vnd dornach fand thiebolt jnniglichen an mit êrnst vnd fliß vnd verhiessen das dem heiligen mit einem opfer zuo antwurten daz er got bete vnd sin fürsprech were. da schutt man das kind, gieng vil wasser von im also ward daz kind sich regen emphieng wider das leben, vnd lebt noch hütt bi tag.

Bütchwiler
No. 207.

S. Thanner
Chronik
I. 705.

UN ENFANT NOYE REVIENT A LA VIE

L'auteur relate ici le miracle qu'aurait accompli Saint Thiébaud, le saint évêque.

En résumé l'article dit :

En 1503 pendant le temps de Carême, Marguerite, 3 ans, la fille de Louis LUOTTENBACH de Bitschwiller serait tombée dans la rivière en crue en amont du pont, près du puits. Elle aurait dérivé pendant 3 heures jusqu'à la sortie du village et serait restée accrochée à la souche d'un saule près du pré de Thiébaud SCHUTZBENCK, qui trouva l'enfant. Il le sortit de l'eau ; il était mort. Il le prit dans ses bras et le porta dans sa maison. Avec d'autres personnes ils se mirent à implorer Dieu le tout-puissant, puis Saint Thiébaud, en le priant d'être leur intercesseur auprès de Dieu. On vit alors l'enfant perdre beaucoup d'eau, commencer à bouger et revenir à la vie.

NOTA : Le même événement est repris dans la Grande Chronique de Thann de Malachie TSCHAMSER Vol. page 705.

DES VACANCES POUR LES RETRAITES

L'APA (Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées) propose toute l'année des séjours dans ses trois centres de vacances réservés et adaptés aux retraités, tous situés dans des régions où la nature est toujours belle et les centres d'intérêts multiples.

Le transport vers les centres de vacances est assuré en car au départ de Mulhouse et Colmar.

La C.R.A.V. (Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse) participe financièrement aux frais de séjour de vacances pour ses ressortissants.

Renseignements et inscriptions :

APA, 19 rue des Artisans
68000 COLMAR
Tél. : 89.23.47.11

La MUSIQUE MUNICIPALE et l'ECOLE DE MUSIQUE de Bitschwiller les Thann
vous invitent au

THE DANSANT

animé par les DAMPF PFIFLA



DIMANCHE 12 MARS 1995

14 H 30

SALLE DES FETES
BITSCHWILLER LES THANN

Entrée libre

VOTRE CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE SE RAPPROCHE DE VOUS

Un agent d'accueil est à votre disposition pour simplifier vos rapports avec la Sécurité Sociale :

- renseignements
- informations
- conseils
- réception des feuilles de soins

Permanences

à la Mairie de Bitschwiller-lès-Thann tous les mardis de 11 h 15 à 12 h 00.

ENFANTS !

PENSEZ A VOS PARENTS AGES

Portage de repas à domicile pour personnes âgées, handicapées ou handicapées momentanément.

Ce service est toujours assuré à la grande satisfaction des utilisateurs. Toute personne désirent bénéficier de ce service peut s'adresser au Secrétariat de la Mairie (tél : 89.37.00.35) ou à Mme BOHN (tél : 89.37.44.22).

Téléalarme : DELTA-REVIE HAUT-RHIN au service des personnes âgées, handicapées, isolées... Téléalarme à votre écoute jour et nuit.



Qu'est-ce que la «téléalarme» ?...

C'est une installation composée de deux éléments :

1) l'émetteur, un petit boîtier portatif que vous porterez toujours **SUR VOUS**, au bout d'une chaînette ou une cordelette ainsi, en cas de malaise ou d'agression, une simple pression sur le bouton du boîtier, à l'intérieur de votre appartement ou maison, suffit à vous mettre en rapport avec le service d'urgence (SAMU) qui contactera immédiatement des membres de votre famille.

2) le transmetteur, un coffret qui est branché sur la prise du téléphone et du courant se charge de transmettre votre appel de détresse par l'intermédiaire de la ligne téléphonique...

L'Association «DELTA-REVIE HAUT-RHIN» est une association inscrite de Droit local à but non lucratif. Elle a été créée en 1978 sous l'égide des Caisses de Retraite Complémentaire CAIRPSA / CARPRECA

DELTA-REVIE
61, rue de Pfastatt
B.P. 2439 - 68067 MULHOUSE CEDEX
TÉL. 89.33.24.08

NOUVEL EMPLOYE COMMUNAL

En raison du départ à la retraite de M. André RUDLER, il s'avérait nécessaire d'engager un nouvel ouvrier communal pour compléter l'équipe en place. Huit candidatures ont été examinées par le Maire et les Adjointes. En définitive, en raison des références apportées, le choix unanime s'est porté sur M. Pascal BURR âgé de 39 ans et titulaire de 2 CAP. Il a pris ses fonctions à l'essai pour 6 mois le 1er janvier 1995. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

Le poste de chef d'équipe, libéré par M. RUDLER, sera occupé également à l'essai pour 6 mois par M. Serge CAZZIA, en poste dans la Commune depuis 18 ans. Il saura certainement avec conscience prendre en charge les nouvelles responsabilités qui lui sont confiées.

ACQUISITION D'UN CAMION

Jusqu'à présent l'équipement automobile de la Commune ne comportait qu'une camionnette et un tracteur. La multiplicité des tâches, l'augmentation des surfaces à entretenir, le fleurissement, etc... ont rendu indispensable l'acquisition d'un engin de transport plus important. Nous avons donc acheté un petit camion Citroën de 3,5 T, ne nécessitant qu'un permis de tourisme, équipé 4x4 pour pouvoir circuler même sur des terrains difficiles ou glissants.

SABLEUSE

La Commune a également décidé de se doter d'une sableuse automatique performante, destinée à remplacer l'ancien engin qui devait être alimenté à la main.

Cette sableuse est destinée à être montée sur le nouveau camion, mais comme celui-ci n'a reçu son équipement 4x4 que fin février, nous avons encore utilisé cet hiver l'ancienne sableuse montée sur un camion de l'entreprise HANBALL. Le nouveau matériel entrera en fonction l'hiver prochain.

ENLEVEMENT DES ORDURES ENCOMBRANTES

Les demandes d'enlèvement sont à faire par téléphone par simple appel gratuit au n° 05.39.55.46 au moins trois jours avant la date de la collecte. Les dates de collecte pour Bitschwiller sont :

30 janvier	31 juillet
27 février	28 août
27 mars	25 septembre
24 avril	30 octobre
29 mai	27 novembre
26 juin	18 décembre

PERMANENCE DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Ces permanences ont pour objet de renseigner gratuitement toutes les personnes qui, confrontées à des problèmes techniques, réglementaires ou esthétiques, lors d'un projet de construction (construction neuve, réhabilitation, extension d'un existant, aménagement ou entretien, achat, vente), souhaiteraient trouver une aide auprès de l'architecte-conseiller.

Les permanences sont ouvertes à l'ensemble des habitants du département et sont organisées chaque mois, selon le calendrier suivant :

THANN

2^{ème} vendredi 9 h - 12 h à la Mairie

3^{ème} vendredi 14 h 30 - 17 h 30 à la Mairie

Il est recommandé de prendre rendez-vous en téléphonant à la mairie de Thann.

BIBLIOBUS

BITSCHWILLER

Place de l'Eglise de 10 h à 12 h.

Les dates : 9 rendez-vous annuels le 2^e lundi de chaque mois sauf juillet, août et mai.

9 janvier	11 septembre
13 février	9 octobre
13 mars	13 novembre
10 avril	11 décembre
12 juin	

DATES DES ELECTIONS

Présidentielles : le 23 avril et le 7 mai 1995.

Municipales : le 11 juin et le 18 juin 1995.

LE DECES DE SŒUR THEOGENIE

Le 11 février dernier est décédée à Ribeauvillé, Sœur Théogénie, unanimement connue à Bitschwiller. Elle a été nommée institutrice dans notre commune en 1929. De nombreuses générations l'ont côtoyée et estimée. Que de souvenirs à l'évocation de son nom.

Directrice de l'Ecole des Filles en fin de carrière, elle devait quitter notre Commune en 1972, après 43 ans passés au service de notre jeunesse. Agée de 85 ans et malade ces derniers mois, elle a rejoint la Maison du Père dont elle était la fidèle servante durant toute sa vie. Ses obsèques ont été célébrées au Couvent de Ribeauvillé.

Une forte délégation de Bitschwillerois, présidée par la Municipalité, a accompagné Sœur Théogénie au cimetière des Sœurs où elle a rejoint sa dernière demeure. Qu'elle repose en paix.

NOEL DES PERSONNES AGEES

Chaque année, la Municipalité honore les aînés du village en leur offrant un repas de fête et une après-midi récréative. En 1994, l'animation a été assurée par les Joyeux Vignerons de Thann.

L'organisation a été confiée comme à l'accoutumée à la société Saint Vincent de Paul aidée de bénévoles de la paroisse.

Ont été conviées à cette fête, toutes les personnes âgées de 70 ans et plus ainsi que leurs conjoints (mêmes plus jeunes qu'eux) soit au total 210 personnes, dont 178 de plus de 70 ans. 90 ont répondu à l'invitation.

	Femmes	Hommes
94 ans	1	0
93	2	0
92	0	1
91	1	1
90	4	0
89	1	0
88	2	0
87	2	2
86	2	2
85	8	1
84	4	4
83	6	4
82	6	0
81	2	3
80	3	5
79	4	1
78	5	4
77	4	1
76	3	1
75	3	3
74	6	6
73	8	6
72	6	9
71	12	11
70	12	6
TOTAL	107	71



Un bon début... des fleurs



- 500 géraniums lierre
- 80 géraniums droits
- 1400 plants de diverses variétés d'été
- 1200 pensées
- 150 jacinthes
- 300 narcisses
- 300 tulipes

plantées

- sur la place de l'église
 - sur la place de la Salle des Fêtes
- et dans 72 jardinières

accrochées

- à la Mairie
- à la Salle des Fêtes et de Sport
- au pont de la Thur



des lumières

- guirlandes sur sapins
(place de la Fonderie, de la Salle des Fêtes, rue Joffre, place de l'église)
- chandeliers aux fenêtres de la Mairie
- motifs de Noël lumineux (place des Tilleuls)
- étoile (sur la façade principale de l'église)
- guirlandes (sur la terrasse du clocher)



CUISINE D'AUTREFOIS

Nous vous proposons de découvrir quelques recettes simples, mais originales, adaptées d'un recueil imprimé à Mulhouse en 1811 et réédité en 1852 :

«OBERRHEINISCHES KOCHBUCH oder ANWEISUNG FÜR JUNGE HAUSMÜTTER & TÖCHTER.»

LA SOUPE AUX POMMES

Choisir 10 pommes faciles à cuire. Les éplucher et couper en tranches fines. Placer ces morceaux dans une casserole remplie de 3/4 de litre d'eau. Y ajouter un bâton de cannelle et la pelure d'un 1/2 citron.

Après cuisson, presser les pommes (au travers d'un torchon). Verser 3/4 de litre de vin rouge et du sucre (facultatif) sur la purée ainsi obtenue.

Ramener à ébullition quelques instants, puis rajouter 4 jaunes d'œufs (délayés dans un peu de vin) et servir aussitôt sur des croûtons de pain frits et assaisonnés.



LA CHOUCROUTE AU SAUMON

Laver et rincer abondamment la choucroute*. Placer cette dernière dans une casserole, la couvrir d'eau et laisser cuire un bon 1/4 d'heure. Egoutter puis faire revenir la choucroute dans le beurre. Mouiller avec un peu d'eau et une bouteille de vin blanc. Laisser mijoter pendant 1 h 30.

Pendant ce temps, cuire 500 g de saumon dans de l'eau salée. Laisser refroidir, émietter, après en avoir retiré toutes les arêtes.

Laisser réduire le jus de cuisson de la choucroute, y rajouter le saumon et cuire le tout jusqu'à évaporation complète du jus.



Dans une grande assiette, mélanger 4 cuillères d'huile avec une pincée de sel et de poivre. Choisir un beau morceau de saumon*. Le mettre à mariner dans cette préparation en le retournant de temps en temps. 30 minutes avant de servir, faire griller le poisson sur les braises. L'arroser régulièrement pendant la cuisson avec l'huile de la marinade.

Présenter la choucroute sur un plat et poser le poisson grillé sur le dessus.

* Les quantités seront adaptées par chacun en fonction du nombre de personnes prévues.

LA CREME PARFUMEE AU THE

Ingrédients : 3/4 de litre de crème fraîche, 8 g. de thé fin, 125 g. de sucre, 8 jaunes d'œufs.

Verser la crème, le sucre et le thé dans une casserole et porter à ébullition. A ce moment, retirer du feu. Laisser reposer quelques instants, filtrer, puis laisser refroidir.

Remettre à nouveau cette préparation à chauffer. Pendant ce temps, mélanger 8 jaunes d'œufs et une tasse de crème fraîche. Incorporer le tout à la crème bouillante. Faire épaisir sur feu doux, sans cesser de remuer.

Verser dans une coupe de service et laisser refroidir.

A VOUS D'ESSAYER, TOUS LES "GOÛTS" SONT PERMIS !

e CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1995

JANVIER

21Collecte de sang

FEVRIER

05Cérémonie des Vœux du Judo-Club

18Soirée du 10^{ème} anniversaire de l'A.J.B. (Association des Jeunes de Bitschwiller)

25Soirée «Bäckeoffa» organisée par la Gymnastique

MARS

12Thé dansant de la Musique Municipale

AVRIL

02Concert spirituel à l'église - Musique Municipale et Chorale

09Concours de Pêche à l'étang du Kehrlenbach

MAI

01 au 31Concours de Quilles et Challenge Inter-Sociétés organisés par les Quilleurs

12/13Tournoi de Volley-Ball (Ass. de l'Ecole)

14Rencontre Cantonale des Choristes

25Marché aux Puces (Pompiers)

JUIN

04Bourse aux Armes (Ecole de Musique)

11Rallye touristique de la Paroisse

24Feux de la St-Jean

24Animation «Art, Musique et Danse» proposée par l'Association de l'Ecole

JUILLET

13Bal tricolore proposé par les Sapeurs-Pompiers

AOÛT

15Tournoi du Football-Club

SEPTEMBRE

03Exposition de Voitures Anciennes (Classe 1956)

10Sortie Pédestre

OCTOBRE

07Collecte de Sang

15Sport Passion Mécanique (Ecurie de la Thur)

22Fête d'Automne de la Paroisse

NOVEMBRE

11Concert aux Chandelles (Musique Municipale)

19Fête de Ste-Cécile (Chorale)

25Soirée Familiale des Sociétés

DECEMBRE

03Fête de Noël des Personnes Agées

16Fête de Noël de la Gymnastique

CALENDRIER DES QUETES 1995

FEVRIER	Gymnastique
MARS	Football-Club
AVRIL	Quilleurs
MAI	Judo-Club
JUIN	Conscrits
SEPTEMBRE	Chorale
NOVEMBRE	Musique
DECEMBRE	Pompiers



*"Photographie aérienne
de l'Institut Géographique National
réalisée pour le compte
du Conseil Général du Haut-Rhin.
Renseignement et vente
à IGN Alsace 88-78-43-74."*